

# Newsletter du manuel de prélèvement

Version Internet

## Juillet 2019

Laboratoire du CHU de Rennes



19 JUILLET 2019

ÉDITION TRIMESTRIELLE



Dans le cadre des mises à jour du manuel de prélèvement du site intranet du CHU de Rennes, une Newsletter trimestrielle est mise en place afin de vous informer des modifications principales des données qu'il contient.

Nous sommes sur le Web

[http://manuelprelevement.chu-rennes.fr/sections/manuel\\_prelevement/](http://manuelprelevement.chu-rennes.fr/sections/manuel_prelevement/)

## Sommaire

\*Cliquez sur les liens du sommaire pour accéder directement aux rubriques concernées

### 1. Service de Biochimie-Toxicologie

- a) Nouvelle standardisation CDT
- b) Cuivre échangeable pour le diagnostic de la Maladie de Wilson

### 2. Service de Virologie

Suppression de 2 analyses de sérologie virale :

- IgM VZV( Varicelle-Zona) et
- IgG VHE (Hépatite E)

### 3. Service de Parasitologie-Mycologie

Horaires limites pour acheminer les Examens Parasitologiques des Selles (EPS) et les Liquides Broncho-Alvéolaires (LBA) dans le service de Parasitologie-Mycologie du Laboratoire.

### 4. service d'Hématologie-Hémostase

Arrêt de la Vitesse de Sédimentation (VS)

[Accéder à l'Espace Qualité et consulter les archives des Newsletters](#)

Cliquez [là](#)



[Nous contacter/Se désinscrire :](#)

Si vous souhaitez nous contacter ou vous désinscrire de la Newsletter du manuel de prélèvement, cliquez [ici](#) :



## [Service de Biochimie-Toxicologie](#)

### [a\) Nouvelle standardisation CDT](#)

A partir du mois de juillet 2019, le dosage de la [CDT](#) (marqueur de l'alcoolisme chronique) sera réalisé par la technique d'électrophorèse capillaire SEBIA standardisée par rapport à la méthode de référence IFCC.

La disialotransferrine a été retenue comme molécule candidate pour cette standardisation en HPLC, elle est nommée **CDT-IFCC**.

**Nous souhaitons porter votre attention sur les valeurs du seuil décisionnel qui, du fait de cette standardisation, sont modifiées et sont plus élevées que les précédentes :**

CDT-IFCC  $\leq$  1,7 % : résultat normal.

CDT-IFCC > 2,0 % : en accord avec une consommation excessive d'alcool

CDT-IFCC > 1,7 % et  $\leq$  2,0 % : zone d'incertitude. Dans cet intervalle, les résultats ne permettent pas de conclure.

Cette modification sera notée sur les comptes rendus d'examens dès l'application de cette nouvelle technique.

Nom du biologiste responsable :

Dr Catherine Letellier

☎ 83790,

✉ [catherine.letellier@chu-rennes.fr](mailto:catherine.letellier@chu-rennes.fr)

### [b\) Cuivre échangeable pour le diagnostic de la Maladie de Wilson](#)

Le dosage du [cuivre échangeable et du cuivre relatif échangeable](#) (REC % = rapport cuivre échangeable/cuivre total) sont disponibles au laboratoire de Biochimie.

Ces marqueurs sont utilisés pour le diagnostic et le suivi de la **Maladie de Wilson**.

Pour toute demande, veuillez nous adresser 2 aliquotes de 2 ml de plasma congelés. Le sang doit être prélevé sur tubes « éléments traces » héparinate de sodium « bouchon bleu marine », centrifugé puis aliquoté et congelé dans les 2 heures qui suivent le prélèvement.

Biologiste responsable :

Dr Martine Ropert-Bouchet

☎ : 85661

✉ : [martine.ropert@chu-rennes.fr](mailto:martine.ropert@chu-rennes.fr)

## **2. Service de Virologie**

### **Suppression de 2 analyses de sérologie virale :**

#### **IgM VZV( Varicelle-Zona) et IgG VHE (Hépatite E)**

Afin de mettre en application l'évolution récente de la nomenclature ([JO du 11/01/2019](#)) nous vous informons que la **recherche des IgM anti-VZV (Varicelle-Zona)** ne sera dorénavant plus réalisée au laboratoire. Seule la [recherche directe du virus par PCR](#) (amplification du génome viral) sera privilégiée.

De même pour la **recherche des IgG anti-VHE (Hépatite E)** où la détermination du statut sérologique du virus de l'hépatite E apporte peu d'intérêt en pratique clinique.

La [recherche des IgM anti-VHE](#) sera par contre maintenue dans le cadre du diagnostic des hépatites aiguës ou devant tout syndrome neurologique (Parsonage-Turner), évocateur d'une infection par le VHE.

Nous restons à votre disposition pour toute précision concernant ces évolutions.

Pr Vincent Thibault

☎ : 89059

✉ : [vincent.thibault@chu-rennes.fr](mailto:vincent.thibault@chu-rennes.fr)

## **3. Service de Parasitologie-Mycologie**

### **Horaires limites pour acheminer les Examens Parasitologiques des Selles (EPS) et les Liquides Broncho-Alvéolaires (LBA) dans le service de Parasitologie-Mycologie du Laboratoire.**

Afin de permettre de techniquer ces prélèvements dans les conditions optimales, nous vous remercions de bien vouloir les acheminer dans le service de Parasitologie-Mycologie du Laboratoire :

- **avant 14 heures** : pour les [Examens Parasitologiques des Selles \(EPS\)](#)
- **avant 16h30** pour les [Liquides Broncho-Alvéolaires \(LBA\)](#).

(NB1 : Il est nécessaire de limiter le délai entre le recueil et l'acheminement et de ne pas mettre le pot de selles à 4°C dans l'attente. En effet, un **délai trop important** entre le recueil et l'analyse des selles altère les formes végétatives de protozoaires et les larves, induisant un risque de **résultat faussement négatif**

NB2 : Pour être performant, un **EPS** comprend **3 recueils de selles espacés de 3 à 4 jours**).

Le non-respect de ces horaires entraînera la déclaration d'une non-conformité, voire d'un refus d'analyse (dans le cas des prélèvements dits « renouvelables »).

Pour mémoire : **heures ouvrables du Service de Parasitologie-Mycologie :**

- de 8h30 à 18 heures, du lundi au vendredi et
- de 8h30 à 12h, le samedi matin

Coordonnées du biologiste responsable :  
Pr Jean-Pierre Gangneux  
☎ 84276  
✉ [jean-pierre.gangneux@chu-rennes.fr](mailto:jean-pierre.gangneux@chu-rennes.fr)

#### **4. service d'Hématologie-Hémostase**

##### **Arrêt de la Vitesse de Sédimentation**

Après une analyse approfondie des besoins et en concertation avec de nombreux de prescripteurs, nous retirons la Vitesse de Sédimentation de notre panel d'examens.  
Ce retrait est effectif depuis le 1er juillet 2019.  
De nombreux établissements effectuent la même démarche, confortés en cela par le faible intérêt clinique de ce paramètre.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions sur le sujet.

Pr Thierry Fest  
☎  
✉ [thierry.fest@chu-rennes.fr](mailto:thierry.fest@chu-rennes.fr)  
Docteur Pierre Guéret  
☎ 84353  
✉ [Pierre.GUERET@chu-rennes.fr](mailto:Pierre.GUERET@chu-rennes.fr)  
Docteur Ly-Sunnaram  
☎ 89622  
✉ [beatrice.ly.sunnaram@chu-rennes.fr](mailto:beatrice.ly.sunnaram@chu-rennes.fr)

**Accéder à l'Espace Qualité et consulter les archives des Newsletters**

cliquez [là](#)



**Nous contacter/Se désinscrire :**

Si vous souhaitez nous contacter ou vous désinscrire de la Newsletter du manuel de prélèvement, cliquez [ici](#) :

